



Cérémonie des traités de 2015
Soixante-dix ans d'établissement de traités multilatéraux aux
Nations Unies

Rapport journalier
du

mercredi 30 septembre 2015

Aujourd'hui, six (6) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par cinq (5) États; un (1) État a été représenté par son **Chef de Gouvernement** et quatre (4) États ont été représentés au **niveau ministériel**.

Au total, deux (2) adhésions, deux (2) ratifications, et deux (2) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies:

Droits de l'homme

- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)**
(Signature par la Lituanie)
- **Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)**
(Adhésion par la République démocratique du Congo)
- **Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)**
(Adhésion par la République démocratique du Congo)

Questions pénales

- **Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (New York, 13 avril 2005)**
(Ratification par les États-Unis d'Amérique)

Arbitrage commercial

- **Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York, 10 décembre 2014)**
(Signature par le Congo)

Désarmement

- **Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008)** (Ratification par la Somalie)

